**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

**Band:** 30 (1938)

Heft: 3

**Artikel:** La richesse de la Suisse et sa répartition

Autor: Steinemann, Eugène

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-384130

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# La richesse de la Suisse et sa répartition.

Par Eugène Steinemann.

Dans le message fédéral relatif au Programme financier II (22 novembre 1935), l'Office fédéral de statistique a estimé que la fortune nationale suisse atteignait 65 milliards en 1929. L'Office a basé ses estimations sur le « revenu provenant uniquement du capital » qui était alors de 2,6 milliards. Il a ensuite capitalisé ce revenu en se basant sur le taux moyen de l'intérêt des emprunts de premier ordre à longs termes effectués au cours des dix dernières années, soit 4,5 %. Ces calculs ont révélé une fortune de 58 milliards. A cette somme s'ajoute encore 7 milliards représentant la fortune improductive (mobilier).

Nous ne voulons pas analyser ces calculs; nous nous bornerons à constater que d'autres méthodes permettent également d'arriver au même résultat. En 1934, on a estimé à 24 % la diminution du revenu provenant du capital; toutefois, le recul réel de la fortune n'est que de 7 % ensuite de l'augmentation du pouvoir d'achat de l'argent (conformément aux constatations du message fédéral). Ces 58 milliards n'ont donc subi une diminution que de 4 milliards seulement. Exprimé en francs dont le pouvoir d'achat a augmenté, le recul du revenu du capital de 2,6 à 1,99 milliards en 1934 ne représente pas, exprimé en pour-cent, une aussi forte diminution, comparativement à 1929, de la fortune que du revenu, le taux de l'intérêt ayant baissé entre temps. Si en 1929 on a encore capitalisé à 4,5 % en 1934, par contre, nous ne pouvons admettre qu'un taux maximum de 4 %; on obtient de cette manière une fortune de 50 milliards environ, non compris la fortune improductive.

La fortune de la Suisse était donc estimée à environ 64 milliards en 1929 et à 58 milliards en 1934 (dont 7 à 8 milliards de fortune improductive, estimation minimum). Si nous admettons 64 milliards de fortune nationale en 1929, ce chiffre commode nous permet d'analyser la structure de cette fortune: 8 milliards, fortune improductive, 8 milliards, valeur minimum du sol (4 milliards pour l'agriculture seulement; le reste de la propriété foncière dépasse certainement cette somme), 8 milliards pour les biens en circulation (réserves, matières premières, stocks, etc.). Il reste donc encore 40 milliards pour le capital investi dans les moyens de production, les machines, les fabriques et les usines, les immeubles, etc. La population active étant de 2 millions de personnes, le capital investi par tête est donc de fr. 20,000.—. En 1929, le revenu total de l'économie suisse atteignait environ 12 mil-

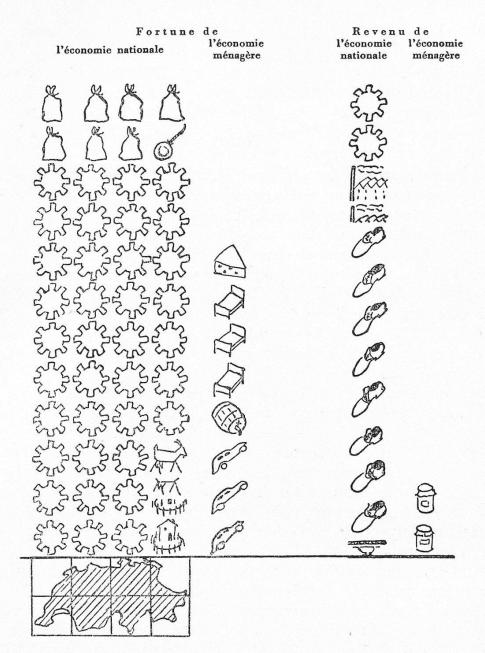
liards. En d'autres termes: pour produire une valeur de fr. 1.—, il fallait investir à cette époque une somme de fr. 3.50.

Nous estimons à 14 milliards le revenu total de l'économie suisse, 2 milliards étant produits en dehors de l'activité économique proprement dite (valeur du travail des ménagères, travaux effectués pendant les heures de liberté: jardinage, bricolage, etc.). 2 milliards sont nécessités par le remplacement courant des installations, si l'on estime à 5% en moyenne le taux de l'amortissement. Il reste donc un solde d'environ 10 milliards pour le revenu national net, ce qui correspond à peu près aux 9,4 milliards de l'estimation du message du Conseil fédéral pour 1929. De ces 10 milliards, 8,8 ont été consommés et 1,5 versés à l'épargne, c'est-à-dire investis (dont 400 millions dans l'exportation des capitaux). Dans le tableau suivant, le lecteur trouvera un essai gra-

phique d'analyse de la répartition de la fortune nationale.

La statistique des impôts donne les renseignements nécessaires sur la répartition de la richesse. Nous devons toutefois apporter quelques corrections à ces données statistiques ensuite de la fraude à l'impôt, qui est malheureusement florissante dans notre pays. D'après la statistique de l'impôt de guerre de la IIIe période (1929/32) et de l'impôt de crise 1934/35 la fortune totale des contribuables possédant au moins fr. 10,000.—, atteignait 18 milliards en chiffre rond. Pour cette dernière période, nous avons donc estimé la fortune nationale, non compris la fortune improductive, à 50 milliards. En Suisse, nous n'avons aucune indication sur les fortunes inférieures à fr. 10,000.—, parce qu'elles ne sont pas passibles de ces deux impôts. Le canton d'Argovie, dont la structure économique répond assez bien à celle de la Confédération, possède une excellente statistique des impôts pour 1930. La fortune moyenne des personnes possédant moins de fr. 10,000.—, est de fr. 2300.—. Si nous estimons à la même hauteur la fortune de tous les contribuables suisses de cette catégorie, nous obtenons une fortune de 4 milliards. Si nous déduisons cette somme des 50 milliards de la fortune nationale, nous constatons que 46 milliards sont passibles de l'impôt de guerre et de l'impôt de crise sur la fortune, soit une somme deux fois et demie supérieure aux 18 milliards déclarés. Nous arrivons à cette constatation effarante que  $^2/_5$  seulement de la fortune sont déclarés et que  $^3/_5$  sont fraudés!

Afin d'écarter le scepticisme que cette constatation ne manquera pas de soulever, nous nous appuyerons encore sur les estimations de l'expert le plus autorisé du pays en matière de finances, M. le Prof. Eugène Grossmann. Au cours d'une conférence qu'il a prononcée devant l'assemblée générale de la Société suisse d'économie et de statistique à Arosa, il a estimé à 49 milliards la fortune active de la Suisse (contre les 50 milliards de notre propre estimation). Le Prof. Grossmann a estimé sans autre commentaire à 10 milliards la fortune totalisée par les personnes pos-



# Fortune économique

# Revenu de l'économie

Explication d	es signes: un signe plein = 1	milliard.	
Sac et burette à huile Roue dentée	= capital en circulation = capital investi	Roue dentée	= revenu destiné au remplacement des installations
Carte Fromage, lit, etc.	= propriété foncière = fortune improductive	fabrique soulier, etc. Verre à confiture	<ul> <li>nouvelles installations</li> <li>biens de consommation</li> <li>revenu de l'économie ménagère</li> </ul>

sédant moins de fr, 10,000.—; il a toutefois ajouté que cette estimation était « probablement fortement exagérée ». Selon lui, la fortune passible de l'impôt de crise et de l'impôt de guerre est « d'au moins 39 milliards ». Nous soulignons encore une fois que 18 milliards seulement ont été déclarés. Sur la base de la statistique de l'impôt de guerre et de crise complétée par l'estimation que nous avons établie des fortunes au-dessous de fr. 10,000.—, la fortune nationale suisse se répartit comme suit:

Catégories (en fr.)				Contribuables	Fortune (en millions et en chiffre rond)
50,000 et davantage <sup>1</sup>				77,000	12,700
De $10,000 \ \hat{a} \ 50,000^{1}$ .				220,000	5,000
Jusqu'à 10,000 <sup>1</sup>				1,758,000	4,000
	Total		al	2,055,000	21,700

Afin d'adapter ces chiffres à la réalité, nous estimerons à 50\% — bien que nous sachions que c'est insuffisant — la fraude à l'impôt, et ceci pour toutes les catégories de contribuables. Ainsi, le contribuable qui déclare une fortune de fr. 6700.—, doit donc être immédiatement rangé dans la seconde des catégories que nous avons établies. En nous basant sur la situation dans le canton d'Argovie et dans la ville de Zurich, le chiffre des contribuables de la catégorie inférieure reculerait de 1,758,000 à 1,578,000, passant à 1,600,000 en chiffre rond<sup>2</sup>. Leur revenu moyen ne subirait pas de profonde modification puisque, bien que chaque fortune prise en soi doive être estimée comme étant supérieure de 50 %, les fortunes les plus élevées de cette catégorie ont passé à la catégorie supérieure. La moyenne des fortunes, majorées de 50 % de la catégorie de 0 à 7000 francs est de 2300 francs; elle demeure la même que celle des fortunes non majorées de 0 à 10,000 francs. Si nous faisons encore une légère concession pour ceux qui ne déclarent aucune fortune en estimant à 500 francs en moyenne le montant de leur épargne, nous obtiendrons de nouveau une somme de 4 milliards pour la catégorie inférieure. A la catégorie moyenne, nous ajouterons alors 180,000 personnes précédemment classées dans la catégorie inférieure; par contre, ensuite de l'application de la même méthode, cette catégorie cède à son tour 35,000 contribuables à la catégorie supérieure. Le chiffre de 35,000 correspond au nombre des personnes ayant déclaré à l'impôt de guerre de fr. 35,000.— à 50,000.—. 220,000 plus 180,000, moins 35,000 personnes = 365,000, chiffre des contribuables appartenant à la catégorie movenne de fr. 10.000.— à 50.000.— de fortune. Nous arrondissons ce chiffre à 400,000 pour plus de simplicité. La fortune moyenne demeure inchangée avec fr. 25,000.— environ. La fortune totale de cette classe movenne est donc de 10 milliards en chiffre rond.

La catégorie supérieure passera donc de 77,000 à 112,000, soit, pour obtenir un chiffre rond, à 100,000. Dans ce chiffre sont donc compris les 77,000 contribuables qui, selon la statistique de l'im-

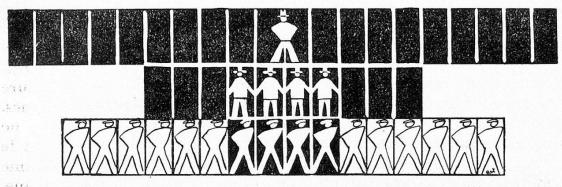
<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le signe «à» signifie toujours jusqu'au-dessous de 10,000, c'est-à-dire jusqu'à 9,999.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Dans le canton d'Argovie, les contribuables qui déclarent de 7000 à 10,000 fr. constituent le 12 pour cent de la catégorie de 0 à 10,000 fr.; cette proportion est de 2 pour cent en ce qui concerne la ville de Zurich. Nous l'estimons à 10 pour cent ou à 180,000 contribuables pour l'ensemble du territoire de la Confédération.

pôt de crise, possèdent une fortune moyenne de fr. 160,000.—. Majorée de 50 %, cette somme donne fr. 240,000.— qui, multipliée par 77,000 contribuables, totalise 18,5 milliards. Les 23,000 contribuables provenant de la catégorie moyenne ont une fortune de fr. 50,000.— à 75,000.—, soit de fr. 62,000.— en moyenne et 1,5 milliards au total. La fortune de la catégorie fiscale supérieure est donc de 20 milliards.

De cette manière, nous obtenons une répartition de la fortune nationale plus conforme à la réalité:

Catégorie de l'impôt (en fr.)			Contribuables	Fortune (en millions)
50,000 et davantage .			100,000	20,000
De 10,000 à 50,000.			400,000	10,000
Jusqu'à 10,000			1,600,000	4,000
» r	<b>Tota</b>	al	2,100,000	34,000



# La répartition de la fortune nationale suisse

1 figure = 100,000 personnes de la population active

11/11

DOK

1 rectangle noir = un milliard de francs Rangée supérieure : contribuables possédant plus de 50,000 fr.

Rangée du milieu: contribuables possédant de 10,000 à 50,000 fr. Rangée inférieure: contribuables possédant moins de 10,000 fr.

Pourtant, nous sommes encore loin d'avoir atteint les 50 milliards auxquels la fortune nationale a été estimée. On peut également admettre avec beaucoup de probabilité que la fraude à l'impôt n'est pas partout la même et qu'elle est sensiblement disons même dans une ordre exactement proportionnel — plus forte dans les catégories fiscales supérieures que dans les catégories inférieures. La concentration des capitaux que révèlent les chiffres ci-dessus, est en réalité plus accentuée encore. Mais ils suffisent déjà à prouver que la grande masse du peuple, les couches travailleuses, ne dispose d'aucun capital ou, le cas échéant, que de très faibles réserves. Nous avons ensuite une classe moyenne de capitalistes dont la fortune par tête est assez considérable; toutefois, comme elle est relativement peu nombreuse, la fortune qu'elle totalise et faible si on la compare à l'énorme bloc financier constitué par une infime minorité de gros possédants. Environ 5 % de la population active de notre pays possède plus de la moitié du capital de la Suisse tout entière.

Parmi les détenteurs de ces grosses fortunes, un certain nombre se bornent à vivre des intérêts de leur capital sans participer à la vie économique. Nous pouvons donc dire que 5000 personnes, possédant une fortune d'un demi-million et davantaage, contrôlent non seulement les 20 milliards de la première catégorie mais encore une partie importante des 14 milliards des deux autres catégories fiscales. Leur fortune personnelle totalise environ 10 milliards; toutefois, leur participation à de nombreux conseils d'administration leur permet, bien qu'ils ne constituent qu'une partie infime de la population active, de contrôler plus de la moitié du capital suisse.

# L'ouvrier dans la guerre industrialisée de demain.

Il est évident qu'une nouvelle guerre européenne, si elle devait éclater, différerait à plusieurs points de vue du conflit qui a ensanglanté le continent de 1914 à 1918; les différences seraient particulièrement marquées dans le domaine de l'économie de guerre. Les transformations profondes intervenues dans l'organisation de l'économie au cours des vingt dernières années ne le cèdent en rien

à celles qu'a subi la technique militaire.

Il ne sert de rien de regretter d'une manière toute passive ce bouleversement — en d'autres mots la préparation à la guerre économique totale. C'est un fait avec lequel nous devons compter. Nous devons nous rendre compte qu'il répond à une tendance historique que Frédéric Engels avait déjà prévue vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle lorsqu'il écrivait que les armements, la structure, l'organisation, la stratégie et la tactique des armées étaient déterminées avant tout par l'état de la production et des communications à une époque donnée et que le génie du chef militaire se manifeste avant tout en s'efforçant d'adapter les méthodes de combat aux armes nouvelles et aux combattants. (Engels pensait avant tout aux innovations de la tactique napoléonienne.)

Si nous considérons l'histoire militaire, nous constatons que l'économie est devenue de plus en plus la base essentielle de la stratégie; ainsi la guerre devient toujours plus terrible au fur et à mesure des progrès de l'économie. C'est pourquoi le prochain conflit sera plus horrible que le précédent. La distance qui sépare notre mode habituel de vivre, notre culture et les notions de communauté qu'elle implique, en un mot la distance qui sépare nos conceptions sociales de l'organisation spécifiquement militaire tend à devenir toujours plus grande. Depuis 1848, nous constatons que toutes les guerres importantes ont été gagnées par les Etats les plus développés économiquement; cette remarque s'applique pleinement à la guerre de Crimée, à la Campagne d'Italie de 1859, à la Guerre